COMMUNE DE WELKENRAEDT

Province de Liège
Arrondissement de Verviers

WELKENRAEDT

4840 Welkenraedt, le 19.09.2023

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13, et L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **28 septembre 2023 à 20h00** dans la Salle du Conseil de la maison communale de Welkenraedt.

L'ordre du jour comprend :

Séance publique

1. Correspondance. Prise d'acte.
2. Cultes - Fabrique d'Eglise Saint-Roch d'Elsaute. Modification budgétaire 2023/1.
3. Cultes - Fabrique d'Eglise Saint-Roch d'Elsaute. Budget 2024.
4. Finances - Centre Public d'Action Sociale. Compte 2022.
5. Personnel - Statut administratif du personnel communal. Modification.
6. Personnel - Statut du personnel communal. Modification.
7. Marché public - travaux d'asphaltage de la voirie du parking du RFC Welkenraedt. Approbation des conditions et du mode de passation.
8. Environnement – Plan d'actions locales zéro déchet 2024. Mandat à Intradel.
9. Motion - Motion relative à la bonne gouvernance et aux principes essentiels de collaboration entre une intercommunale et ses communes associées.
10. Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des conseillers communaux (L1122-24 al. 3 du CDLD) - Délai de 5 jours francs + note explicative. Questions orales d'actualités (L1122 - 10 § 3 du CDLD).
11. Questions orales
12. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Communal.

Séance à huis clos

13. Enseignement artistique - Désignation temporaire. Ratification.
14. Enseignement artistique - Désignation temporaire. Ratification.
15. Enseignement artistique - Désignation temporaire. Ratification.
16. Enseignement artistique - Désignation temporaire. Ratification.
17. Enseignement artistique - Désignation temporaire. Ratification.
18. Enseignement artistique - Désignation temporaire. Ratification.
19. Enseignement artistique - Détachement. Ratification.
20. Enseignement artistique - Détachement. Ratification.
21. Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des conseillers communaux (L1122-24 al. 3 du CDLD) - Délai de 5 jours francs + note explicative. Questions orales d'actualités (L1122 - 10 § 3 du CDLD).
22. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Communal

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Isabelle Schifflers

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WELKENRAEDT * LIEGE *

Le Bourgmestre,

Jean-Luc Nix